



*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations  
Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

**OIM**  
**Débat général**  
*intervention de la Belgique*

La Belgique s’aligne sur le discours de l’UE.

1. Mme la présidente, je voudrais tout d’abord remercier le Directeur général et ses équipes, pour la tenue de fructueuses consultations bilatérales au mois d’octobre dernier. A cette occasion, nous avons pu examiner et évaluer notre coopération existante et dégager des possibilités d’amélioration de celle-ci.

Mme la présidente, M. le Directeur Général,

2. Nous prenions la parole l’année dernière en soulignant la plus-value de l’OIM en matière de lutte contre la pandémie qui nous a toutes et tous touchés entre 2020 et 2021. Grâce à sa flexibilité et ses capacités de réaction rapide, l’OIM et l’ensemble de son personnel ont pu être un maillon essentiel et crucial à la réponse commune au défi sanitaire qui nous occupait alors.
3. Alors que le monde sortait progressivement de ce défi, la guerre d’agression non-provoquée, injustifiée et injustifiable de la Russie en Ukraine a mis à nouveau sous pression les capacités humanitaires et considérablement augmenté les besoins mondiaux en la matière. Cette guerre d’agression contre l’Ukraine a mis sur la route des millions de personnes et provoqué un mouvement inédit de réfugiés et de personnes déplacées interne aux portes de l’UE. Ses effets se font non seulement sentir en Ukraine et dans son voisinage direct, mais aussi, via ses conséquences sur la sécurité alimentaire, bien au-delà, dans des Etats déjà durement touchés par les changements climatiques et l’insécurité alimentaire qui y est liée.

4. Une fois encore, la flexibilité de l'OIM et ses capacités de réaction rapide ont permis à celle-ci de jouer un rôle déterminant afin de venir en aide aux personnes déplacées à cause de ce conflit. Nous remercions l'OIM pour ses activités dans le cadre de son Flash Appeal et sommes heureux d'avoir pu y contribuer à hauteur de 3 millions d'euros. La guerre en Ukraine ne fait qu'augmenter l'instabilité globale que nous connaissons et il est dès lors nécessaire de développer une multitude d'outils en vue d'en limiter ses effets. La récente visite de notre premier Ministre en Ukraine et l'annonce d'un soutien supplémentaire au travail effectué par l'OIM sur le terrain en faveur des ukrainiens démontrent d'ailleurs notre soutien total et notre confiance dans le travail de notre organisation, et ce, d'autant plus que l'hiver est à nos portes.
5. A cet égard, ma délégation remercie et félicite l'OIM pour son approche multi-facettes en vue de garantir la sécurité et le bien-être des populations migrantes, au travers de ses actions et de son soutien aussi bien dans les pays d'origine, de transit que de destination.
6. La multitude de projets mis en place par notre organisation contribue activement au renforcement du triple nexus, à l'accomplissement des objectifs de développement durable ainsi qu'à la mise en évidence des bénéfices mutuels d'une migration sûre, ordonnée et régulière.
7. Via son rôle de coordinateur du Réseau des Nations Unies sur la Migration, l'OIM a une importante influence sur l'implémentation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. A ce titre, la Belgique remercie l'OIM pour le leadership qu'elle a développée et se félicite de l'adoption de la déclaration de progrès lors du Forum d'Examen des Migrations Internationales en mai dernier. La Belgique a entièrement souscrit aux travaux de ce Forum et est fière d'y avoir participé avec une large délégation reflétant les principes directeurs du Pacte et démontrant ainsi la valeur qu'elle attache à ce document de référence.

Mme la Présidente, M. le Directeur Général,

8. Pour remplir ses diverses missions, il est nécessaire que notre organisation dispose de moyens structurels et financiers adéquats.
9. A cet égard, ma délégation souligne l'importance pour ses Etats membres de s'acquitter, en temps voulu, de leurs contributions obligatoires, et les appelle dès lors à agir en conséquence.
10. En parallèle, il est primordial pour ma délégation que le modèle financier de notre organisation soit durable. La Belgique remercie chaque Etat membre pour les efforts collectivement concédés nous ayant permis d'aboutir à une solution de consensus relative à la réforme budgétaire de l'OIM lors de la 30<sup>ème</sup> session du Comité Permanent des Programmes et Finances. Nous saluons par ailleurs le leadership et l'important travail accompli par la haute administration de l'OIM, par son bureau et en particulier par le Costa Rica, nous ayant permis d'atteindre le consensus sur la question.
11. Ce consensus n'est toutefois pas une panacée, et il nous reste à trouver des solutions permettant de combler un écart financier non-négligeable en vue de permettre à l'OIM de disposer des ressources nécessaires pour accomplir les missions que nous lui confions.
12. La Belgique plaide dans ce cadre, à nouveau, pour une augmentation des financements non-alloués au budget de notre organisation. Ma délégation réitère à ce titre son appel aux Etats membres à contribuer aux structures essentielles de l'OIM au moyen de ce type de financement, comme le fait la Belgique à hauteur d'un million d'euros par an.
13. Enfin, la Belgique est heureuse de prendre une active part à la prochaine évaluation MOPAN en tant que co-institutional lead de cet exercice aux côtés du Canada et des Pays-Bas. La précédente évaluation ayant été une des principales sources d'identification des réformes entreprises par l'OIM, nous sommes persuadés que cette nouvelle itération sera l'occasion d'à nouveau poursuivre nos efforts communs en vue de l'amélioration constante de notre organisation.

Je vous remercie, Mme la Présidente.